



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le 28/03/2025

ID : 074-217400035-20250324-DEL2025029A-BF

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-QUATRE MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 mars 2025

Les membres présents (9) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Denis JEANDIN, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Gratiennne BASTARD-ROSSET, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Procurations (3) : André BOCHET-CADET à Stéphane BOLLARD, Guillaume PERISSE à Claude CHARBONNIER, Séverine SAOS à Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Absent (1) : Carole DUPRÉ ;

Monsieur Stéphane BOLLARD a été élu secrétaire de séance.

N°2025/029-24/03

Objet : Approbation du Budget Primitif 2025 Budget Annexe Eau et Assainissement

Rapporteur Claude CHARBONNIER

*Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER,
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée à l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Eau et Assainissement

la section de Fonctionnement s'élève à 376 694.11 € et la section d'Investissement à 632 827.35 €.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Catherine HAUETER



*Le secrétaire de séance
Stéphane BOLLARD*

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 28/03/2025
ET PUBLICATION LE 28/03/2025